

Les personnes qui vivent dans la pauvreté méritent le respect et l'écoute

Par Marc Becker, président du Grand Conseil de la mutualité des Bouches-du-Rhône

Selon le Code de la mutualité, une mutuelle a pour objet « le développement culturel, moral, intellectuel et physique de ses membres et l'amélioration de leurs conditions de vie ». Dès le XVIII^e siècle, les travailleurs se sont organisés au sein de sociétés de secours mutuel pour faire face à la maladie ou aux accidents professionnels. Ces sociétés de personnes, dans lesquelles les individus identifiaient collectivement leurs besoins et trouvaient les moyens d'y répondre solidairement, sont des prémices de l'économie sociale et solidaire contemporaine. Dès 1821, la création du Grand Conseil de la mutualité s'appuyait sur ces fondements. Au travers d'un projet global qui dépasse les seules considérations sanitaires, nous, mutualistes, militons pour l'émancipation et l'épanouissement de l'homme dans une société libre et solidaire. Avec les autres militants de l'ESS, nous agissons pour que la coopération et la solidarité se substituent à la concurrence entre individus.



2016, le ministère de la Santé a réaffirmé l'importance cruciale du Grand Conseil de la mutualité pour l'accès aux soins dans le département. Sans l'action des mutualistes, une bonne partie des 200 000 patients que nous accueillons chaque année se retrouverait sans solution. En assurant un accès à des soins de qualité aux personnes que nous accompagnons, nous assurons aussi le respect de leurs droits les plus fondamentaux. En effet, qui peut se sentir inclus dans une société où l'un de ses droits les plus basiques, être en bonne santé, lui est refusé ? Notre philosophie est de donner aux individus la capacité d'être acteurs de leur propre santé et in fine de leur fournir les capacités

d'être pleinement acteurs de leur existence. À cet égard, notre activité de prévention en centre de santé est essentielle à l'accompagnement des individus. Le patient, en bénéficiant de l'accès à un dossier médical commun qui rassemble tous ses antécédents, est assuré d'un suivi personnalisé.

Les personnes qui subissent la précarité, qui vivent dans la pauvreté méritent le respect et l'écoute. Chaque jour, nous rencontrons des hommes et des femmes qui renoncent à se soigner par manque de connaissance de leurs droits. Afin qu'ils puissent les faire valoir, nous accompagnons ces personnes dans nos mutuelles, comme dans nos centres de santé. Et depuis des années nous dénonçons et nous combattons les politiques qui tendent à stigmatiser et culpabiliser les plus pauvres, à les priver de leur dignité de citoyen en leur retirant leur liberté de choix, en les enfermant dans l'assistanat. Depuis 2015, les personnes qui bénéficient de l'aide à la complémentaire santé (ACS) sont privées de la liberté de choisir leur mutuelle. Ce sont des atteintes répétées à la dignité des personnes qui se cachent derrière ces mesures paternalistes. En portant la vision d'une société où l'inclusion et la citoyenneté sont restaurées pour tous, les mutuelles bâtissent un modèle capable de mettre l'économie au service de l'homme et garantissent son émancipation. Les mutualistes construisent partout du lien social : dans les entreprises, dans les écoles, dans les quartiers...

NOUS RENCONTRONS DES HOMMES ET DES FEMMES QUI RENONCENT À SE SOIGNER PAR MANQUE DE CONNAISSANCE DE LEURS DROITS.

Dans un monde globalisé et financiarisé, l'économie sert de moins en moins le développement des sociétés humaines. Les mutualistes créent des activités économiques de proximité intégrant les besoins de chaque territoire afin de contribuer à un développement réellement tourné vers les habitants. Cette proximité est essentielle dans la construction des activités du Grand Conseil de la mutualité : c'est en partant des besoins sociaux et sanitaires des habitants, en dialoguant avec eux, que nous bâtissons les réponses adéquates.

Les Bouches-du-Rhône sont un territoire très contrasté caractérisé par de fortes inégalités sociales, territoriales, démographiques et économiques. Les militants et les salariés de la mutualité se battent chaque jour pour l'accès de l'ensemble des populations à des soins de qualité, et ce, sans discrimination de lieu de vie, d'origine sociale, de langue, de sexe ou de revenu. Ils accueillent toutes les populations, leur apportent des soins de qualité et une médecine innovante. Notre mission est avant tout de soigner. Mais, par notre action, nous contribuons à réduire les fractures sociales entre les territoires. Nous travaillons en priorité dans des territoires marginalisés, urbains et ruraux, qui se vident peu à peu de leurs services publics. En

